

- ▶ **Edito** ..... 1
- ▶ **Budget** ..... 2-3
- ▶ **S.I.G.** ..... 4-5
- ▶ **Développement économique** ..... 6-7  
De nouvelles entreprises sur le parc d'activités Belle Fontaine
- ▶ **En passant par...** .. 8-9  
Marange-Silvange



- ▶ **Le SCOT** ..... 10-11
- ▶ **Infos pratiques** ..... 12
- ▶ **Galaxie d'Amnéville** .13
- ▶ **Grand Angle** .... 14-15  
Les Estivales de Rombas  
Programme de l'Espace Culturel de Rombas  
Moyeuve-Grande  
Rosselange

## Contacts

Site Internet : [www.ccpom.fr](http://www.ccpom.fr)  
Email : [ccpom@ccpom.fr](mailto:ccpom@ccpom.fr)  
Adresse : 34 Grand'Rue - 57120 ROMBAS  
Tél. 03 87 58 32 32 - Fax 03 87 67 59 48

CCPOM' le Mag : 34 Grand'Rue - 57120 Rombas  
Directeur de la publication : Lionel FOURNIER  
N° ISSN 1644-8974 - Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2009  
Tirage 18 800 exemplaires - Imprimerie KLEIN  
Imprimé sur papier écologique Norme PEFC

## Edito



Lionel FOURNIER  
*Maire de Rombas*  
*Président de la CCPOM*

## Contribution communautaire au plan de relance

73% des investissements publics civils sont portés par les collectivités territoriales. Leurs interventions constituent donc un marché considérable, et de ce fait, un levier crucial de soutien à l'activité économique de notre pays.

Dans le contexte économique, particulièrement difficile, que nous connaissons actuellement, l'Etat sollicite donc, tout naturellement, les collectivités locales afin de soutenir l'économie par l'accroissement de leurs efforts d'investissement.

La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle va contribuer à cette relance de l'économie nationale en engageant dès 2009 un programme de 2 650 000,00 € sur le Parc d'activités communautaire « Champelle » à Sainte-Marie-aux-Chênes :

- construction d'un Hôtel d'entreprises pour 2 150 000,00 €,
- aménagement de plates-formes pour 500 000,00 €.

Il convient de préciser que cet important programme d'investissement sera mis en œuvre tout en maintenant les taux de la fiscalité additionnelle à leur niveau de 2008 (taux inchangés depuis 2004) et en limitant le recours à l'emprunt.

C'est notre contribution à la relance économique et au maintien des emplois dans cette période de crise, éprouvante et compliquée pour les entreprises et leurs salariés. Nous devons tout faire pour les aider à surmonter ces difficultés.

# Budget

En 2009, lorsque la CCPOM dépense 100 €, ces 100 € sont utilisés comme suit...



## Le Budget 2009 se décompose en deux parties principales :

- **La section de fonctionnement** comprend toutes les dépenses liées au fonctionnement courant de la Communauté de Communes (frais de personnel, énergies, fournitures, consommables, primes d'assurance, et les contrats de prestations de service passés avec les entreprises chargées de la collecte et du traitement des déchets ménagers).
- **La section d'investissement** regroupe, quant à elle, les dépenses liées à la réalisation d'équipements, constructions, installations, d'une certaine importance, s'inscrivant dans la durée (aménagement des parcs d'activités, aménagement de déchèteries, acquisition de matériel...).

## Le budget 2009 se ventile, comme suit, entre ces deux sections

Section de fonctionnement : . . . . . 2.769.028,48 €  
Section d'investissement : . . . . . 7.805.014,13 €  
Soit, au total : . . . . . 10.574.042,61 €

## LES DEPENSES

Les opérations non ventilables regroupent essentiellement les crédits prévus pour le remboursement des intérêts et du capital de la dette.

Les dépenses d'administration générale regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la Communauté.

La compétence Ordures Ménagères représente près de 55 % du montant total du budget communautaire. Elle regroupe toutes les dépenses relatives à la mise en œuvre de la collecte et du traitement des déchets ménagers, y compris la collecte sélective, ainsi que la gestion des déchèteries. La hausse des prix constatée à l'occasion de la conclusion des nouveaux marchés, en novembre 2008 (plus de 10 %), a nécessité une augmentation du taux de la T.E.O.M. de 3,5 % afin de ne pas faire supporter une part trop importante du coût de cette compétence par le budget général (pour mémoire, le taux de la TEOM était resté stable depuis 2006 : 10,39 %).

L'Information et la Communication intègrent les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la politique globale de communication visant à promouvoir l'identité communautaire afin de rendre lisibles et visibles les actions de la CCPOM par le citoyen (Bulletin communautaire, site Internet, signalétique).

Les crédits inscrits au titre de l'aménagement de l'espace : service instructeur des permis de construire, le système d'information géographique, participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) qui sera l'outil de programmation de notre grande agglomération et l'attribution de fonds de concours aux communes membres pour l'aménagement des entrées de villes et l'installation de signalétique.

Les crédits inscrits au titre de l'Environnement permettront de veiller à la qualité de l'environnement et de mettre en valeur le paysage (mise en œuvre du plan paysage, aménagement des cours

En 2009, lorsque la CCPOM perçoit 100 €, ils proviennent...



d'eau, gestion des pelouses calcaires, élaboration de cartes du bruit). Les crédits inscrits au titre du Logement permettront de poursuivre la mise en œuvre du programme d'actions du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) visant notamment au développement de l'habitat et à son amélioration (aide au surcoût foncier et « pass'foncier », Opération programmée d'amélioration de l'habitat et Opération Ravalement de façades).

Les crédits affectés à la compétence Développement Economique permettront de poursuivre la politique volontariste engagée dans ce domaine (poursuite de l'aménagement des parcs d'activités communautaires « Deux Rivières », « Belle Fontaine » et « Champelle »).

C'est ainsi que 2009 verra se concrétiser, sur le parc d'activités communautaire « Champelle » à Sainte-Marie-aux-Chênes, l'aménagement de 3 plates-formes et d'un bâtiment d'accueil d'entreprises aux normes « Haute Qualité Environnementale » (HQE).

### De nouvelles compétences ... ?

Un crédit de 300 000 € a été inscrit dans la perspective d'une extension éventuelle des compétences vers la petite enfance. Une étude est actuellement en cours sur l'ensemble du territoire de la CCPOM.

## LES RECETTES

Les recettes nécessaires à l'équilibre de ce budget proviennent, pour une part importante, de la fiscalité :

- **fiscalité additionnelle**, d'une part, dont les taux (0,848 % pour la taxe d'habitation, 0,901 % pour la taxe sur le foncier bâti, 4,72 % pour la taxe sur le foncier non bâti et 0,841 % pour la taxe professionnelle ) n'ont pas augmenté depuis 2004 alors que l'inflation a, durant la même période, été d'environ 10 %.
- **taxe d'enlèvement des ordures ménagères**, d'autre part, dont le taux a, pour les raisons évoquées plus haut, été porté à 10,75%.

Les autres ressources sont constituées par :

- la dotation d'intercommunalité,
- les subventions (Europe, Etat, Région et Département),
- un emprunt technique dont le montant sera réduit lorsque nous aurons reçu les notifications d'attribution des subventions que nous avons sollicitées et signé les actes de vente de terrains sur les parcs d'activités communautaires.

### QUELQUES RATIOS

Encours de la dette par habitant : . . . . . 56,86 €  
Produit des impositions directes par habitant : . 26,50 €

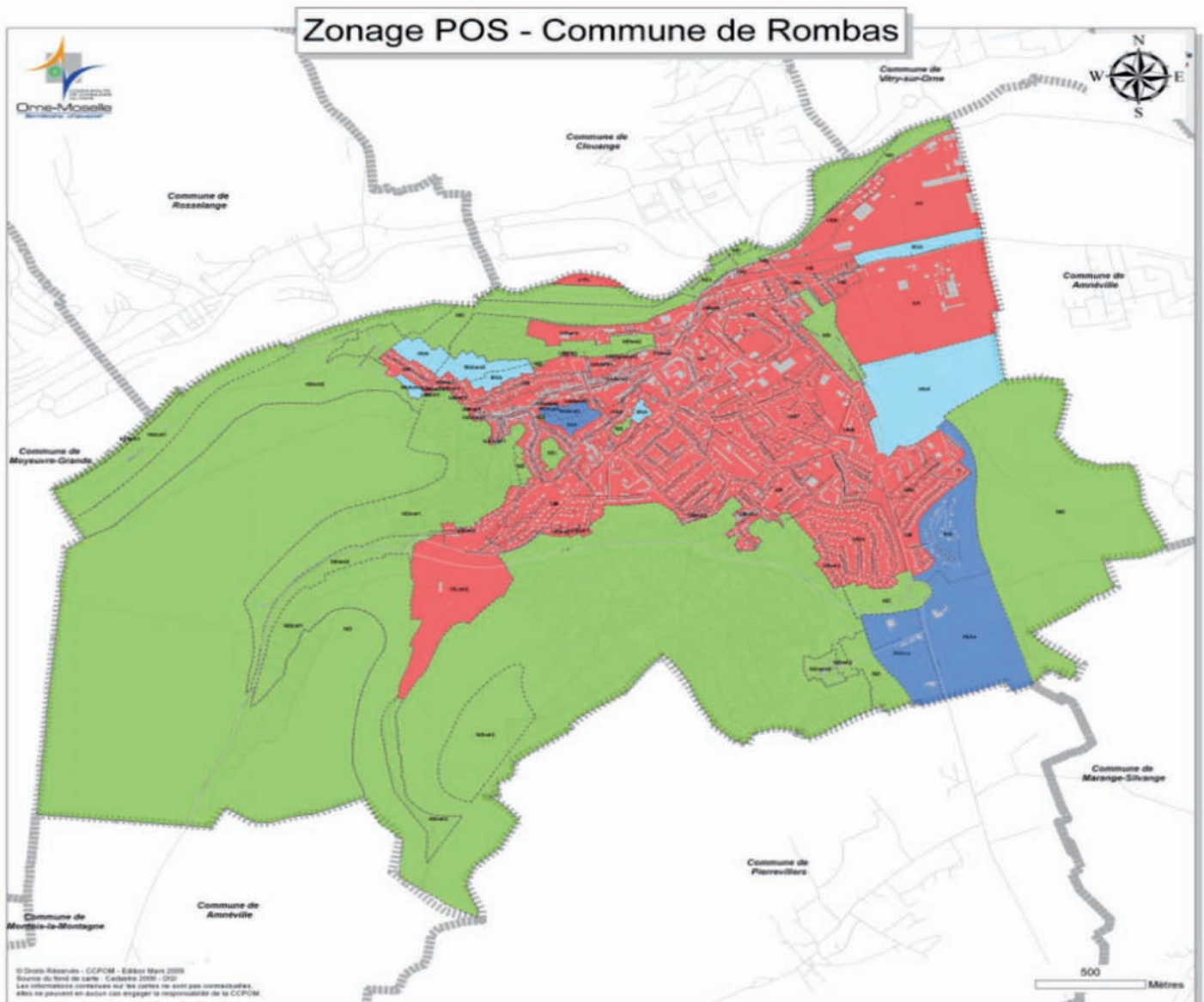
## Le S.I.G.

Le service SIG (Système d'Information Géographique) de la CCPOM a modélisé et réalisé des plans pour les services de la Communauté de Communes et les communes membres. Grâce à un travail étroit avec le Service Instructeur Autorisations d'Urbanisme (S.I.A.U.), le SIG a récemment mis en ligne avec les règlements d'urbanisme, les cartes de zonage de POS (plan d'occupation des sols) / PLU (plan local d'urbanisme) des communes. Ainsi, il est désormais possible de connaître avant le dépôt d'un dossier d'urbanisme dans quelle zone se situe le projet et ce que prévoit le règlement de la commune.

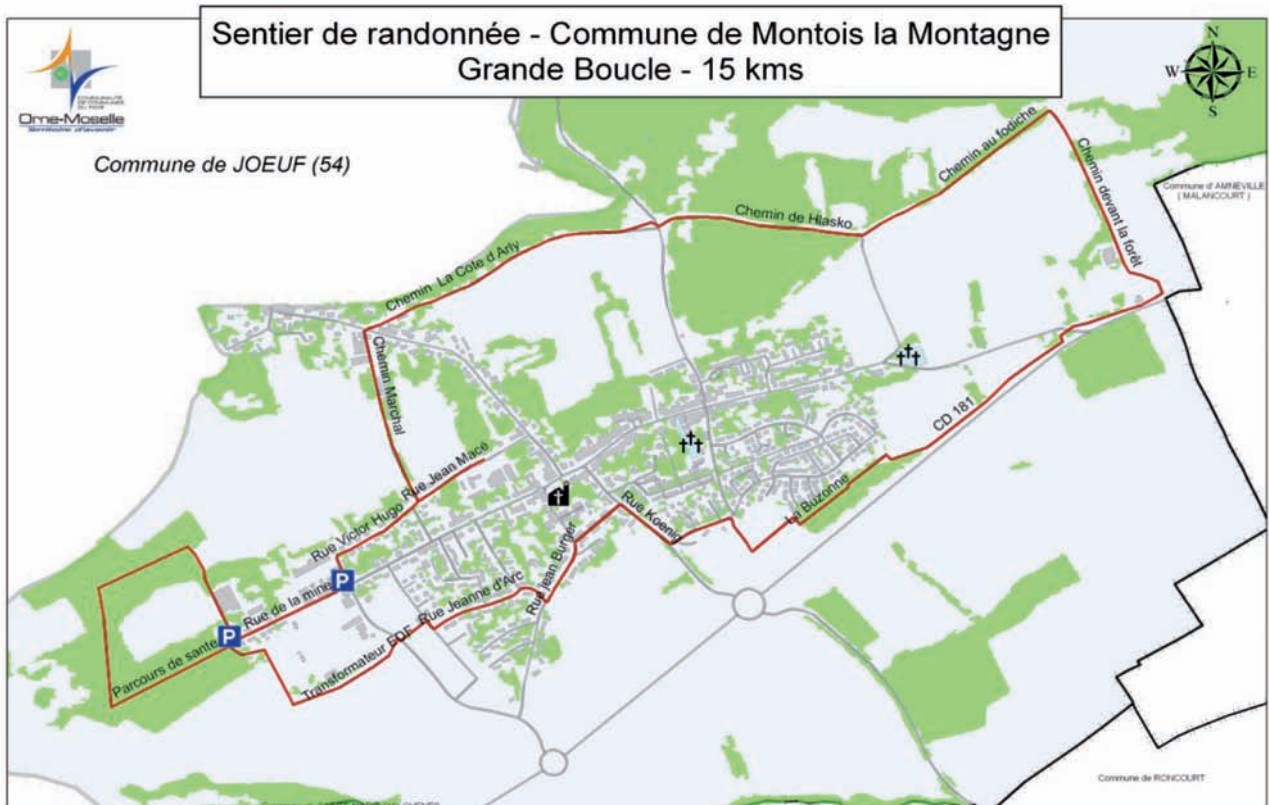
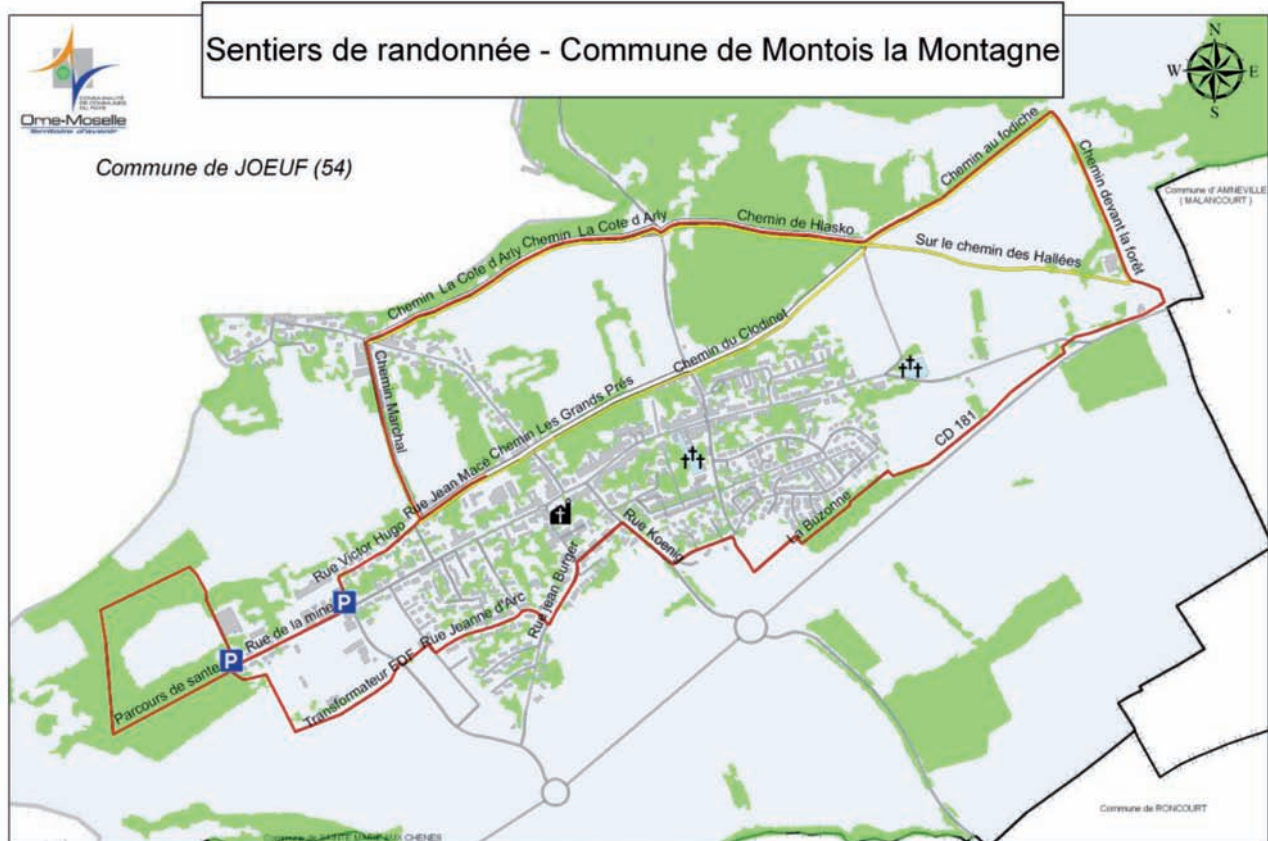
Vous pouvez retrouver le lien dans la rubrique « URBANISME » sur le site [www.ccpom.fr](http://www.ccpom.fr). Ainsi, vous pourrez consulter les documents d'urbanisme sur votre commune.

En plus, de ses missions de collecte et de mise à disposition des données, le SIG travaille en collaboration avec les communes selon leur projet.

Par exemple, ce travail conjoint a permis la réalisation d'une cartographie des sentiers de randonnée sur la commune de Montois la Montagne.



# Le Système d'Information Géographique (S.I.G.)



## De nouvelles entreprises sur le parc d'activités Belle Fontaine

Le magasin **TRAFIC** a ouvert ses portes en novembre 2008. Le concept « TRAFIC » est d'offrir un assortiment de textiles pour toute la famille, un assortiment d'idées pour la déco de la maison, articles de ménage, loisirs, bricolage, auto, DVD, jouets, jeux pour consoles.. ▼



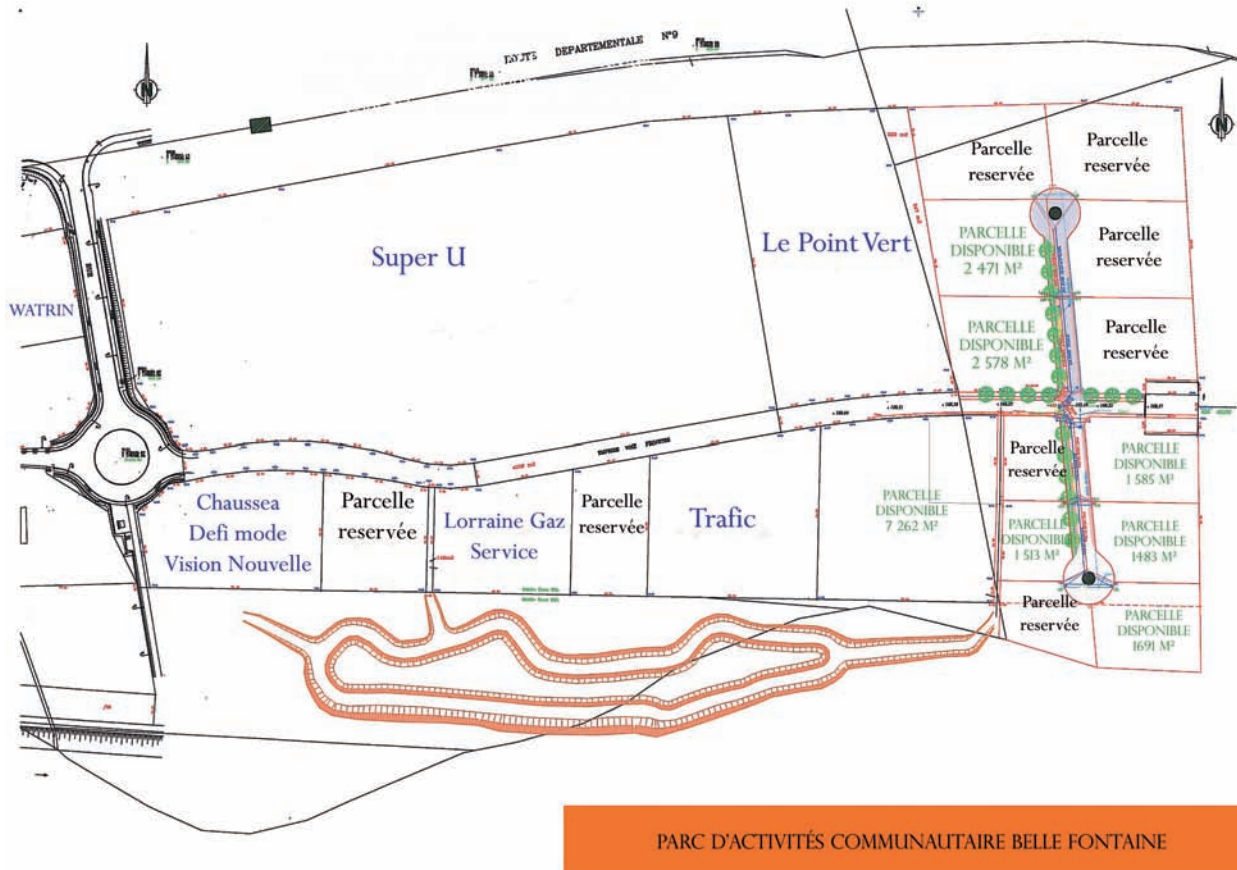
Les travaux commencent pour la société **Lorraine Gaz Service** spécialisée dans le génie climatique, elle vous propose différentes interventions et contrats pour le suivi annuel de vos appareils : chaudières, adoucisseur et climatiseur.

Les travaux se terminent pour la société **Matco France**... société de location de véhicules utilitaires – Poids lourds et travaux publics. ▼



## Où trouver ces nouvelles entreprises ?

Zoom sur le plan du parc d'activités Belle Fontaine situé sur les communes de Clouange et Rosselange.



## Rencontre d'affaires inter-entreprises sur le territoire de la CCPOM

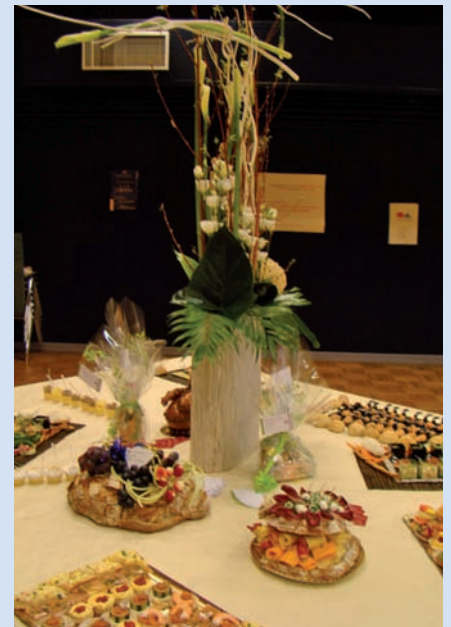
Lundi 27 avril 2009 à Vitry-sur-Orne s'est tenue la première rencontre d'affaires organisée par le Club Entrepreneurial. Réalisée en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, cette manifestation était destinée à mettre en réseau les entreprises du territoire.

Une centaine d'entreprises était présente et a pu profiter d'une information sur le « Programme européen Rife2 » et d'un



speed-meeting qui, de l'avis de chacun, fut très enrichissant.

La présidente du Club Entrepreneurial, Sylvie Lamarque, se félicite de cette première et espère que la prochaine rencontre d'affaires, qui se tiendra au mois d'octobre sur le département de la Meurthe-et-Moselle, sera tout aussi fructueuse en termes d'échanges pour les entreprises.





## Histoire de Marange-Silvange



# MARANGE-SILVANGE

Perché sur une petite avancée à mi-hauteur des côtes de Moselle, le vieux village de Marange domine l'entrée de la vallée du Billeron. La présence humaine y est très ancienne : les Celtes ont occupé ses hauteurs, intéressés par la situation stratégique et la présence de fer ; les Gallo-romains se sont intéressés à la fertilité de la vallée et ont très probablement transporté de la pierre issue de la carrière de Jaumont toute proche. Le village en son emplacement actuel autour d'une église dédiée à St Clément, remonte au moins au Xe siècle. Il est probablement lié à la naissance du vignoble sur ces coteaux particulièrement bien orientés. Pendant des siècles, les Marangeois se sont courbés sur leurs vignes pour le plus grand profit de leurs seigneurs, certains ecclésiastiques comme les abbés et abbesses de Hesse, St Rémy de Lunéville, St Pierremont, Freistroff, et surtout Mouzon en Ardenne ; d'autres laïcs, tels les Baudoche, puissante famille de la cité de Metz toute proche. Les maisons vigneronnes parfois agrémentées de sculptures évoquent ce passé millénaire. La vie tranquille et laborieuse des Marangeois fut plus d'une fois interrompue par des événements guerriers. Au Moyen-âge, le village dépendait du Luxembourg dont il partagea les péripéties féodales en appartenant à la Bourgogne à partir de 1461, puis à l'Espagne sous le règne de Charles Quint. Marange était alors un village frontalier, le plus méridional du duché, aux marches du duché de Bar-Lorraine (Bronvaux, Silvange et Pierrevillers) et du Pays messin (Maizières-lès-Metz et Semécourt).

En raison de cette position, il fut souvent employé comme poste d'attaque ou de repli : pendant les guerres, les Luxembourgeois envoyaient des bandes armées attaquer les marchands qui circulaient dans la vallée de la Moselle ou piller les villages proches. On vendait ensuite les marchandises saisies et on libérait le bétail et les prisonniers contre rançon. Ces soldats désignés sous les termes de « Bourguignons » ou de « Marangeois » étaient si terribles que leur réputation était parvenue aux oreilles du roi de France Henri II. C'est ainsi que naquit la Légende des Marangeois. Mais

une telle notoriété se paie, et le village fut maintes fois l'objet d'attaques et de représailles. Il fut brûlé en 1475 par le duc de Lorraine qui y avait séjourné, en 1514 par le comte Robert de la Marck, dit le Sanglier des Ardennes, en 1521 et en 1542 par les Français. Le dernier acte eut lieu pendant la Guerre de Trente ans. Le 2 octobre 1636, fatigués des raids espagnols qui ravageaient le Pays messin, les Français envoyèrent une troupe de plus de mille hommes avec deux canons à l'assaut du village. Les Marangeois réfugiés dans le château et l'église fortifiée furent obligés de se rendre et les défenses du village furent démantelées. En 1659, le traité des Pyrénées donna la prévôté de Thionville à la France et Marange quitta sa position frontalière. La région connut enfin une période de paix.

En 1809, Silvange joignit sa destinée à celle de Marange. Autrefois hameau forestier de Rombas qui faillit disparaître pendant la Guerre de trente ans, ce petit village venait de vivre quelques années en tant que commune indépendante. Ce fut la naissance de Marange-Silvange. La nouvelle commune continua son expansion démographique au cours du XIXe siècle avec la révolution industrielle. A l'ouest, une mine de fer fut ouverte à Ternel en 1863, remplacée par une seconde en 1882. Il n'existait alors dans cet écart de Marange qu'un moulin avec quelques dépendances où logèrent les premiers ouvriers, avant la construction d'une cité de mineurs. A l'autre extrémité, l'industrie sidérurgique se développait dans la vallée de la Moselle. Après l'ouverture de l'usine d'Hagondange au début du XXe siècle, la commune devint une véritable cité dortoir, avec en particulier le foyer des célibataires qui pouvait accueillir pas moins de 400 ouvriers. L'important flux d'immigrés s'intégra peu à peu à la population locale. La mine de fer a fermé en 1931. A l'échelle de l'histoire du village, cette activité industrielle n'aura été qu'une parenthèse. Le XXe siècle a vu aussi le déclin de la vigne, puis depuis peu de la sidérurgie. Cependant, l'histoire continue à s'écrire. Vous avez dû remarquer que les ceps font à nouveau reculer la forêt sur le haut des coteaux, depuis qu'un, puis deux vigneronnes, ont pris à cœur de faire renaître

le vignoble marangeois avec beaucoup de talent.

Cette histoire est grandement simplifiée ! Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Club marangeois d'histoire locale à la bibliothèque municipale, et à consulter sa revue Les Cahiers du Billeron et son fonds d'archives.

F.L. Noiré,  
Club marangeois d'histoire locale





# Carte de visite

## Mairie

12, rue de l'Abani  
57535 MARANGE-SILVANGE  
Tel : 03.87.34.61.70  
Fax : 03.87.34.61.75  
Mail :  
mairie.marange.silvange@wanadoo.fr

## Population

5 797 habitants  
appelés Marangeois Silvangeois

## Altitude

De 168 à 377 m

## Superficie

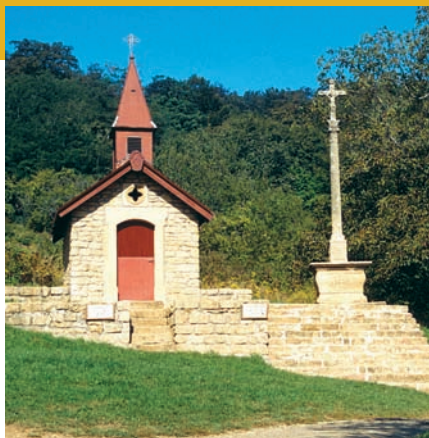
1 524 ha

## Patrimoine

L'Ossuaire du 17<sup>e</sup> siècle, Eglise Saint Clément du 17<sup>e</sup> siècle, Le « château » ancienne maison seigneuriale du 17<sup>e</sup> siècle, « Palais de Justice » bâtie du 16<sup>e</sup> siècle, Grand lavoir de Marange du 19<sup>e</sup> siècle, La Chapelle des Vignes du 19<sup>e</sup> siècle, Lavoir du vieux Marange, Lavoir de Silvange, Le Bon Dieu de Pitié du 17<sup>e</sup> siècle, La Croix Pierre Robert, La Croix François Lapierre de 1722, Cimetière des Prussiens de la guerre de 1870.

## Infrastructures

Mairie, Régie Municipale d'électricité et de Télédistribution, salle des fêtes, groupes scolaires, collège d'enseignement secondaire, bibliothèque, restauration scolaire, service périscolaire, infrastructures sportives, city-stades, hôpital, cimetières, déchetterie...



Aujourd'hui, Marange-Silvange allie modernité et patrimoine. Située à proximité de Metz et d'un important carrefour autoroutier (Paris-Strasbourg-Luxembourg et Allemagne), cette petite ville est dotée d'un grand dynamisme et d'un riche potentiel associatif (plus de 50 associations) avec diverses infrastructures qui peuvent satisfaire bon nombre de passions. Une petite ville où il fait bon vivre qui continue à mettre en valeur son cadre de vie tout en modernisant ses équipements dans le respect de son patrimoine historique et paysager.



**A RETENIR**

**Premier dimanche  
du mois de septembre**

**Fête de la Vigne et  
des Traditions Lorraines**



## Le SCOT, un projet de territoire au « carrefour des politiques d'aménagement »

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un outil de planification intercommunale qui détermine l'évolution d'un territoire.

Autrefois il était appelé schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme ou SDAU, son objectif était de fixer les orientations stratégiques du territoire concerné, de déterminer sur le long terme la destination générale des sols et de permettre de coordonner les programmes locaux d'urbanisme avec la politique d'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, le SCOT, cadre de référence, est censé assurer une meilleure cohérence entre l'ensemble des politiques publiques élaborées à l'échelle de l'agglomération en matière d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace.

La loi a prévu que le SCOT, s'appuyant sur un diagnostic de territoire, élabore un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document, cœur du projet de SCOT, doit être l'expression politique du projet de territoire.

En 2001, la Communauté de Communes a choisi de compléter la compétence « Aménagement de l'espace » en ajoutant la compétence « Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale » et a également décidé de rattacher son territoire à l'Agglomération messine.

### SCOT = Schéma de Cohérence Territoriale

En 2003, le périmètre du SCOTAM ou schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (cf carte ci-dessous) a fait l'objet d'arrêté préfectoral.

Comme le montre la carte, le SCOTAM a une position stratégique au carrefour des grands flux de transports, voyageurs et frêts.

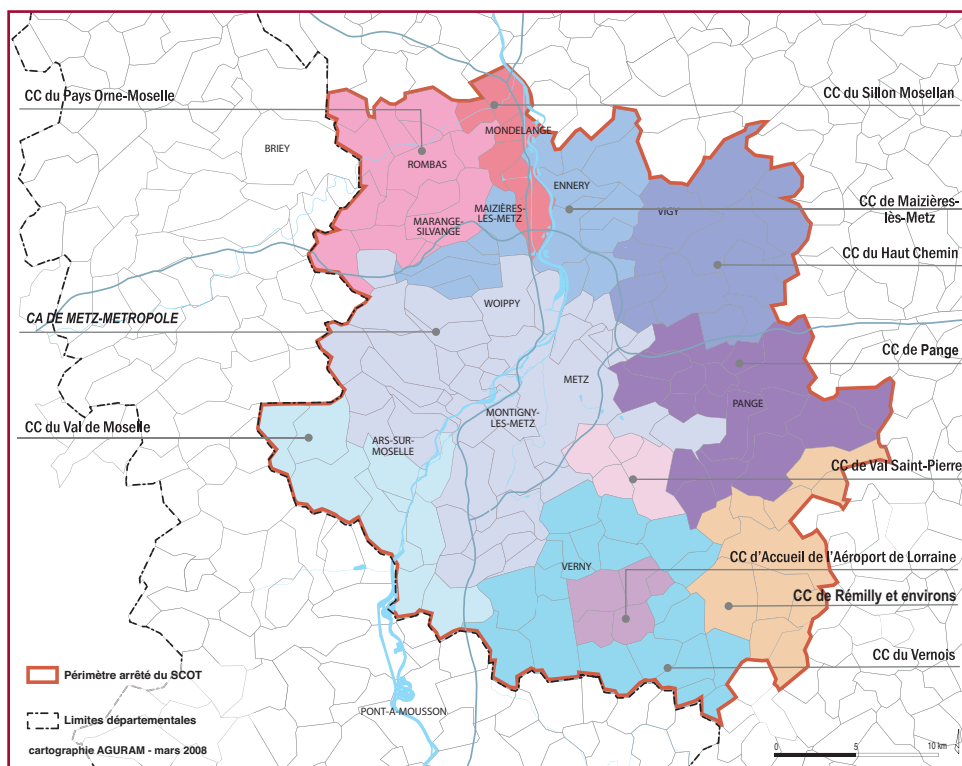
Avec 370 000 habitants en 2008, ce territoire est séparé en 3 entités géographiques, il y a tout d'abord le pays haut, ensuite la vallée de la Moselle et enfin le plateau lorrain.

Le SCOT a pour objectif d'aborder l'action publique avec trois types de préoccupations d'ordre écologique, économique, social = les 3 piliers du développement durable.

Il s'agira d'obtenir **un développement équilibré** du territoire en construisant une structure paysagère par la maîtrise de l'étalement urbain, en structurant et en recomposant les grands axes d'urbanisation.

Il s'agira d'obtenir **un niveau de services performants** en adaptant les transports et les déplacements aux enjeux du territoire, en créant les conditions d'accueil des activités économiques et en adaptant l'offre en équipement à la population.

Il s'agira de **protéger et de valoriser des biens, des personnes et des territoires** en favorisant l'économie des ressources, en protégeant et en valorisant les patrimoines et ressources naturelles, en prévenant les risques, en améliorant la qualité du cadre de vie.





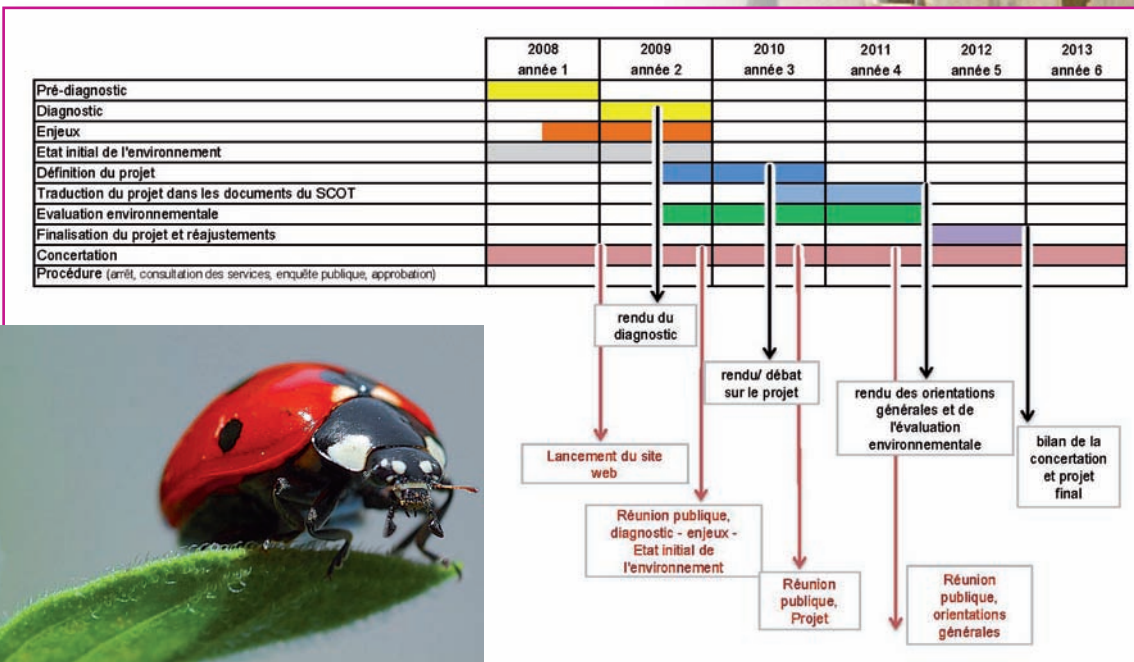
Il existe un organisme chargé de conduire l'élaboration du SCOT et d'en assurer son suivi, c'est le syndicat mixte. Il est composé d'un comité syndical composé de 49 délégués et d'un bureau composé d'une vingtaine de vice-présidents. Trois commissions d'études et de réflexions ont été mises en place, elles ont pour thème :

- « Organisation équitable et fonctionnement optimisé du territoire »
- « Gestion et valorisation durable du territoire »
- « Cohérence des documents d'urbanisme »

En conclusion, le SCOT est un enjeu majeur pour le territoire et notre Communauté de Communes et si nous souhaitons un développement harmonieux, cohérent, nous devons tenir compte des contraintes de l'étalement urbain, de l'urbanisme, de la densité urbaine, de la relation agriculture/urbanisation, de la gestion de l'eau, du développement économique, des transports, de l'habitat et de la biodiversité.



## Perspectives et mise en place du plan de travail pour les cinq années à venir



# Infos pratiques

## Côté Habitat et Cadre de vie

### ANAH

(Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)

17 quai Paul Wiltzer - BP 31035 - 57036 METZ

Tél : 03 87 34 34 57

[www.anah.fr](http://www.anah.fr)

### CAF

(Caisse d'Allocations Familiales)

4 boulevard du Pontiffroy - 57000 METZ

Tél : 08 20 25 57 10

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### CALM

(Centre d'Amélioration du Logement de Moselle)

9 rue du Grand Cerf - 57000 METZ

Tél : 03 87 75 32 28

[www.calm-logement.fr](http://www.calm-logement.fr)

### CLLAJ du Bassin d'emploi de Metz (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)

33 bis bd Maginot - 57000 METZ

Tél : 03 87 39 08 28

#### PERMANENCES

► Mercredi de 8h30 à 12h

8 juillet

12 août

9 septembre

14 octobre

11 novembre

9 décembre

► Lundi de 13h30 à 17h

20 juillet

24 août

21 septembre

26 octobre

23 novembre

21 décembre

### EIE de Metz

(Espace Info Energie)

9 rue du Grand Cerf - BP 14062 - 57040 METZ

Tél : 03 87 74 83 34

[eie.moselle@wanadoo.fr](mailto:eie.moselle@wanadoo.fr)

[www.eie-lorraine.fr](http://www.eie-lorraine.fr)

#### PERMANENCES

► Mardi de 14h à 16h

7 et 21 juillet

4 et 18 août

1 et 15 septembre

6 et 20 octobre

3 et 17 novembre

1 et 15 décembre

## Le compostage

Afin d'apporter une réponse, autre que l'apport en déchèterie, au problème de l'élimination des déchets verts qui ne sont plus acceptés en centre d'enfouissement technique depuis le 10 juillet 2002, la CCPOM a décidé proposer dès 2003 une autre solution : le compostage individuel.

Cette opération a été reconduite en 2009, ce sont au total plus de 1 800 composteurs qui ont ainsi été distribués. Fort de ce succès, la CCPOM envisage à nouveau de reconduire cette opération au cours des prochains mois.

**Rappel : Le principe du compostage est de valoriser les déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin...) en les transformant en engrais naturel.**

**Cette méthode consiste à déposer les différents déchets en fines couches, à les mélanger régulièrement et à les maintenir en milieu constamment humide.**

En adoptant le compostage vous contribuerez à réduire le volume des ordures ménagères et ferez, ainsi, un geste pour l'environnement.



## Côté Environnement ADEME

(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise des Energies)

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## Côté Développement Economique HOMEGAL

Pépinière d'entreprises

Centre d'Activités Economiques de Franchepré

ZI de Franchepré - 54240 JOEUF

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

De 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél : 03 82 47 11 00 - Fax : 03 82 47 11 05

[Homegal2@wanadoo.fr](mailto:Homegal2@wanadoo.fr)

## FLASH URBANISME

Vous projetez des travaux ou une construction sur le territoire de la CCPOM ? Vous pouvez télécharger les formulaires des autorisations d'urbanisme sur le site internet de la Communauté de Communes ([www.ccpom.fr](http://www.ccpom.fr)) Vous pouvez également accéder aux cartes et aux règlements des Plans d'Occupation des Sols ou Plans Locaux d'Urbanisme et des Plans de Prévention des Risques (Miniers, Mouvements de terrain et Inondations) des communes membres de la CCPOM.

## MYLENE FARMER

17/06/2009 - 21h00

## INTERVILLES

Du 21/06/2009 au 29/06/2009 - 21H00

## WOODSTOCK Beverly Jo Scott,

Paul Personne, Axel Bauer

27/06/2009- 21h00

## SEAL

11/07/2009 - 20H30



## ELTON JOHN & RAY COOPER

26/09/2009 - 20H00

## JOHNNY HALLYDAY

30/10/2009 - 20H00

## ROCH VOISINE

05/11/2009 - 20H30

## GAD ELMALEH

10/11/2009 - 20H30

## SUPERBUS

11/11/2009 - 18H00

## ABBA MANIA

15/11/2009 - 16H00

## ANDRE RIEU

20/11/2009 - 20H00

## FRANKLIN

21/11/2009 - 14H & 17H

## INDOCHINE

24/11/2009 - 20H30

**COMPLET**

## CLEOPATRE

27/11/2009 - 20H00

## CLEOPATRE

28/11/2009 - 20H30

## LES ETOILES

DU CIRQUE DE PEKIN

02/03/2010 - 20H30

## OPERA ROCK MOZART

06/03/2010 - 15H00

## OPERA ROCK MOZART

06/03/2010 - 21H00

## PASCAL OBISPO

20/03/2010 - 20H30

## INDOCHINE

09/04/2010 - 20H30

**CASINO MUNICIPAL D'AMNEVILLE PRESENTE**

# WOODSTOCK

## 1969 GALAXIE PARTY 2009

**CONCERT WOODSTOCK LIVE AU GALAXIE LE 27 JUIN A 21H00 : BEVERLY JO SCOTT PAUL PERSONNE & AXEL BAUER**

**27 & 28 juin MARCHÉ HIPPIE STANDS MASSAGE TATOUAGES MAQUILLAGE STANDS VINYL 70'S ARTISTES DE RUE CONCERTS EXTERIEURS FANFARE HIPPIE & ANIMATIONS ENFANTS**

**PLAN B EVENEMENTS www.le-galaxie.fr**

## Les Estivales de Rombas sur la place de l'Hôtel de Ville à partir de 18h30

### ► Vendredi 03 juillet

#### **GALA DE DANSE EN PLEIN AIR FEU D'ARTIFICE D'OUVERTURE**

Cette première estivale permettra de retrouver les adhérents des différents ateliers.  
Danse de Rombas. Un feu d'artifice viendra ponctuer cette première soirée de fête.

### ► Vendredi 10 juillet

#### **ANIMATION MUSICALE**

dès 18h30 avec l'**Orchestre Danc'sing** et

#### **SPECTACLE**

aux alentours de 21h :

« **Isseo** » par la Compagnie du Mirador  
40 minutes de péripéties aériennes, drôles et tendres à la fois.  
Reprise de la musique avec les **Danc'sing**.

### ► Vendredi 17 juillet

#### **ANIMATION MUSICALE**

dès 18h30 avec l'**Orchestre Danc'sing** et fanfare « **No Water please** » en déambulation.

"No Water please" ou comment transformer n'importe quel style musical en une machine à groove. De Charlie Mingus à Fishbone en passant par les maîtres du ska et les irréductibles punks anglais, la fusion que nous proposent ces 7 musiciens déjantés a pour effet immédiat une fièvre généralisée qui vous emporte à coup sûr.

A la tombée de la nuit,

#### **PROJECTION DU FILM**

« **Joyeuses funérailles** » de Frank Oz  
(comédie dramatique – 2007)  
Durée : 1h30

Le jour des funérailles du patriarche, famille et amis arrivent chacun avec leur dose de problèmes. Daniel, le fils, va revoir son frère rival Robert, célèbre romancier parti aux Etats-Unis. Martha, la cousine, veut à tout prix faire accepter à son père vieux jeu son nouveau fiancé qui a accidentellement avalé une pilule hallucinogène... Mais les vraies complications commencent lorsqu'un invité mystérieux, menace de dévoiler un terrible secret de famille... Daniel et sa joyeuse bande vont user de tous les moyens pour enterrer le père... et ses confidences.

### ► Vendredi 24 juillet

#### **ANIMATION MUSICALE**

dès 18h30 avec l'**Orchestre Jo Miller** et

#### **SPECTACLE**

« **Polinde** » (duo de cadre aérien)  
Poétique et légèrement décalé  
(environ 20 minutes) ainsi qu'un solo de mat chinois pour un numéro court mais époustouflant.

### ► Vendredi 31 juillet

#### **ANIMATION MUSICALE**

dès 18h30 avec **Disk Jokey**

#### **FINALE DU CONCOURS**

#### **DE CHANT**

#### **CONCERT REGGAE**

avec **Positive roots band** accompagné du légendaire **Rod Tailor**

Une soirée au rythme de Macadam sport avec la finale du concours de chant, la présence du groupe reggae du moment « Positive Roots Band ».  
L'occasion également de faire la fête avec un Disc Jockey et pourquoi pas la présence d'un baby foot géant.

### ► Vendredi 7 août

#### **ANIMATION MUSICALE**

dès 18h30 avec l'**Orchestre Danc'sing** et

#### **SPECTACLES DE CIRQUE**

Quelques artistes du cirque **Biasini** présenteront entre 20h00 et 20h30 quelques uns des numéros proposés aux visiteurs du parc **WALYGATOR**.  
Cette soirée sera complétée par la présence d'artistes évoluant à travers des numéros individuels (jonglerie, acrobaties ...).

### ► Vendredi 14 août

#### **ANIMATION MUSICALE**

dès 18h30 avec l'**Orchestre Danc'sing** et

#### **SPECTACLE**

« **l'essentiel** »

(cirque aérien)

A nouveau, **les Belges de Soleil Rouge** nous proposeront un spectacle de rue contemporain, associant plusieurs disciplines aériennes pour 40 minutes intenses.



## A NOTER

**Dancez aussi cet été**  
au Fond Saint Martin,  
dans un cadre magnifique,  
à côté de la buvette du Col Vert,  
**tous les DIMANCHES**  
du 5 juillet au 23 août 2009  
à partir de 15h.

# Moyeuve-Grande



► **Vendredi 21 août**

## ANIMATION MUSICALE

dès 18h30 avec l'**Orchestre Watson**

Pour cette dernière estivale, nous découvrirons un nouvel orchestre.

George Clooney nous séduira ensuite à travers cette charmante comédie réalisée par les frères Cohen.

A la tombée de la nuit,

## PROJECTION DU FILM

**"O' Brother"** de Joel Coen

(comédie – 2000) – durée : 1h46

Dans le Mississippi profond, pendant la Grande Dépression. Trois prisonniers enchaînés s'évadent du bagne : Ulysse Everett McGill, le gentil et simple Delmar et l'éternel râleur Pete. Ils tentent l'aventure de leur vie pour retrouver leur liberté et leur maison. N'ayant rien à perdre et unis par leurs chaînes, ils entreprennent un voyage semé d'embûches et riche en personnages hauts en couleur. Mais ils devront redoubler d'inventivité pour échapper au mystérieux et rusé shérif Cooley, lancé à leur poursuite...

**Clôture des estivales 2009  
avec un bouquet d'artifices**

**Pré-programme 2009 – 2010  
de l'Espace Culturel de Rombas**

*Sous réserve de modifications*

- s. 19 septembre **Ouverture de saison**
- s. 10 octobre **Glenn's swing orchestra**
- s. 24 octobre **Juliette « piano solo »**
- s. 31 octobre **Tonton David - reggae**
- s. 28 novembre : **« Retrouvailles »**  
entre les musiciens : Vincent Spatari, Louis Arti,  
Michel Genson, Patrick Riollet...
- s. 5 décembre : **La Madeleine Proust « Haut débit » - humour**
- s. 23 janvier : **Sanseverino – rock blues**
- s. 30 janvier : **Les Nouveaux nez dans « le jazz fait son cirque »**
- s. 6 février : **Didier Gustin dans « Adam et Eve »**
- s. 6 mars : **« Aaar » farce belge par le Théâtre des 4 mains**
- s. 20 mars : **Dominique A - chanson rock**
- s. 10 avril : **Souad Massi – folk rock**

**>>> INFOS : 03 87 67 86 30**

► **Lundi 13 juillet à partir de 21h**

Place de la République

## FESTIVITÉS NATIONALES

Défilé - Feu d'artifice

► **Vendredi 25 septembre à 20h**

Salle des Fêtes

## THÉÂTRE

**"Les Sœurs jumelles"**

par la Compagnie des Mongolfières



► **Mardi 27 novembre à 20h30**

Salle des Fêtes

## COMÉDIE MUSICALE ARENBERG

**"La Saga du charbon"**

par Orchidées Productions



► **Dimanche 6 décembre**

Dans les rues de la ville

## DÉFILÉ DE SAINT NICOLAS

Nombreuses animations



## A NOTER

### Thés dansants

organisés par

la Commission des Anciens

en salle des fêtes

**jeudi 17 septembre**

**jeudi 22 octobre**

à partir de 14h

Entrée : 8 €

(une boisson et une pâtisserie  
comprises)



# Rosselange

## CITÉ FOOT

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet  
Stade de Rosselange**

**De 11 à 16 ans**

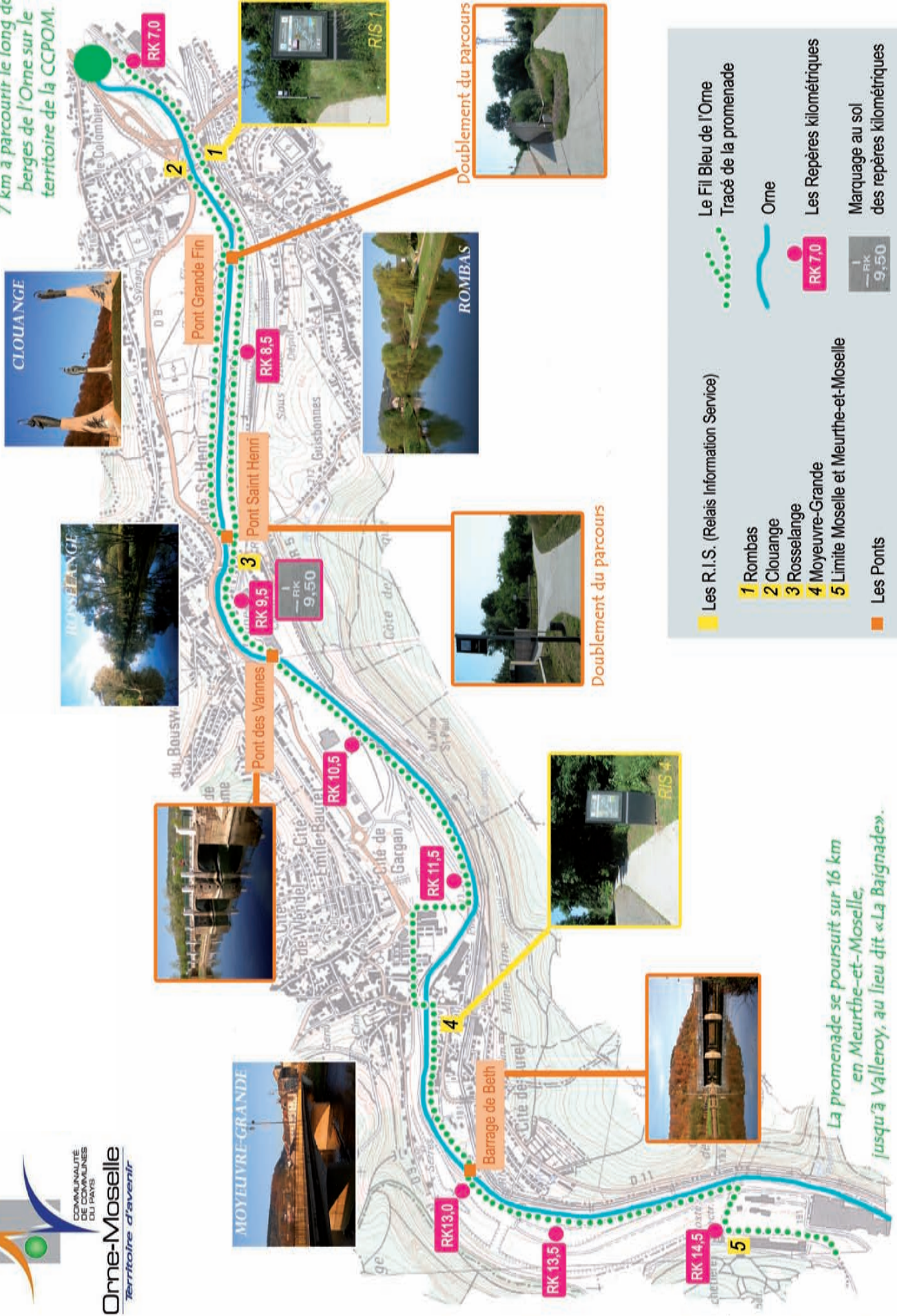
# Le Fil Bleu en Moselle toujours d'actualité



7 km à parcourir le long des berges de l'Orne sur le territoire de la CCPOM.



La promenade se poursuit sur 16 km en Meurthe-et-Moselle, jusqu'à Valleroy, au lieu dit «La Baignade».



Doublement du parcours



Doublement du parcours

Les R.I.S. (Relais Information Service)

- 1 Rombas
- 2 Clouange
- 3 Rosselange
- 4 Moyeuvre-Grande
- 5 Limite Moselle et Meurthe-et-Moselle

Le Fil Bleu de l'Orne  
Tracé de la promenade

Orne

Les Repères kilométriques

Marquage au sol  
des repères kilométriques

RK 7,0

RK 9,50